



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Aide aux associations

Question écrite n° 7470

Texte de la question

M. Yannick Monnet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, sur les conséquences de la hausse des prix des énergies et des denrées alimentaires pour les associations. Les associations font partie des acteurs majeurs de la société, au plus près de la population. Elles sont à la fois formatrices, émancipatrices et un élément essentiel du maillage social des territoires. Ces associations aux moyens souvent limités vivent grâce à l'activité des bénévoles et aux aides financières des collectivités, elles aussi à bout de souffle. Dans un contexte de hausse des prix des énergies et malgré le bouclier tarifaire, les associations possédant des locaux voient leurs coûts de fonctionnement exploser, ce qui pénalise fortement leur activité. L'augmentation du coût des denrées alimentaires pénalise aussi ces associations. C'est pour elles la double peine puisque ces denrées servent bien souvent lors d'évènements où l'argent récolté aide au fonctionnement de l'association. Devant cette situation, il lui demande ce qu'elle compte faire pour aider financièrement les associations, ce maillon essentiel qui fait vivre les territoires.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Monnet](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7470

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Économie sociale et solidaire et vie associative](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 30 octobre 2023

Question publiée au JO le : [25 avril 2023](#), page 3765

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)